

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS POSTOBLIGA-
TOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

CONVOCATION - Session 2024

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

BOULANGÈRE-PÂTISSÈRE-CONFISEUSE AFP BOULANGER-PÂTISSIER-CONFISEUR AFP

Cheffe-experte :

Madame Jeanneret Sylviane
Ch. de Serroue 2b, 2037 Montmollin
Tél : 079 258 65 61
E-mail : sysy@net2000.ch

TELEPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

Mardi 23 avril 2024 à 08h10 Salle D108 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	CLASSEURS DE RECETTES	Les candidat-e-s NE.23.2598 NE.23.2583 Doivent apporter leur classeur de recettes avec, à l'intérieur, en première page, les feuilles de sélection des recettes.
Mardi 23 avril 2024 à 09h00 Salle D204 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	Présence des expert-e-s : <ul style="list-style-type: none">• Michaël Challet• Sylviane Jeanneret	

<p>Mardi 23 avril 2024 à 9h00</p> <p>Salle D108</p> <p>CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel</p>	<p>PRÉPARATION DES CONNAISSANCES PROFES- SIONNELLES ORALES</p>	<p>Les candidat-e-s doivent amener, pendant les cours, une recette d'un produit fini pour la préparation des oraux. Et le mandat établi avec son patron.</p>
--	---	---

<p>Mardi 4 juin 2024 de 9h30 à 10h30</p> <p>Salle D108</p> <p>CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel</p>	<p>CONNAISSANCES PROFES- SIONNELLES ÉCRITES</p>	<p>Expert-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sylvie Despont• Sylviane Jeanneret <p>Correction salle D106 de 10h à 12h Carlos Rodriguez François Kolly</p>
---	--	--

<p>Mardi 4 juin 2024 à 10h00</p> <p>Salle D106</p> <p>CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel</p>	<p>PRÉPARATION DES CONNAIS- SANCES PROFESSIONNELLES ORALES</p>	<p>Expert-e-s uniquement</p> <p>Expert-e-s :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sylvie Despont• Sylviane Jeanneret• Carlos Rodriguez• François Kolly
---	---	--

Mardi 4 juin 2024 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ORALES	
	Salle D103	Salle D105
	Expert-e-s : • François Kolly • Sylviane Jeanneret	Expert-e-s : • Carlos Rodriguez • Sylvie Despont
de 13h30 à 14h00	NE.23.2598	FR.22.1766
de 14h15 à 14h45	FR.22.1713	FR.22.1717
de 15h00 à 15h30		NE.23.2583

Mardi 11 juin 2024 de 08h00 à 09h00 Salle D108 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	PRÉPARATION DE LA CRÉATION	Les candidat-e-s doivent être présent-e-s pour la préparation de la création.
--	---------------------------------------	--

Mardi 11 juin 2024	CREATION	
Heure et lieu :	Candidat-e-s :	Expert-e-s :
De 9h30 à 10h15 Salle D108 CPNE-AS-Maladière Maladière 62 2000 Neuchâtel	Tous les candidat-e-s	Expert-e-s à 11h00 • Michaël Challet • Lionel Simonet

**Pour la pratique le plan de travail sera effectué en 2 exemplaires,
1 pour les expert-e-s et 1 pour le-la candidat-e.**

TRAVAUX PRATIQUES DANS LE LABORATOIRE DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE		
Dates et lieux :	Candidat-e-s :	Expert-e-s :
Lundi 27mai 2024 de 08h30 à 16h00 Confiserie Zurcher Sàrl Rue Haute 23 2013 Colombier	NE.23.2598	Expert A : • Michaël Challet Expert B : • Rachel Courtet
Samedi 1 juin 2024 de 08h30 à 16h00 Boulangerie de l'Orangerie Rue de l'Orangerie 2 2000 Neuchâtel	NE.23.2583	Expert A : • Michaël Challet Expert B : • Lionel Tavernier

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Le-la candidat-e sera informé-e de la réussite ou éventuellement de l'échec de ses examens lorsque le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

La décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée pour les candidat-e-s neuchâtois-es.

La liste des candidat-e-s ayant réussi leurs examens peut être consultée sur le site suivant :

Neuchâtel www.ne.ch/examens

Les candidat-e-s en situation d'échec seront reçu-e-s le :

Lundi 17 juin 2024

Salle D105 / CPNE-AS-Maladière

Maladière 62 - 2000 Neuchâtel

Afin d'avoir un entretien consacré aux raisons de leur échec.

CÉRÉMONIE DE REMISE DE TITRES

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment - Alimentation

Annexes

- Liste des candidat-e-s
- Guide pour les procédures de qualification

Distribution

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s
- aux membres de la CEFA
- CPNE-AS-Maladière (courriel)